



AVENIR DE LA SECURITE SOCIALE ET DES PENSIONS :

FAIRE TAIRE CEUX QUI NE CESSENT DE SEMER LA PEUR !

Chaque fois qu'ils traitent du budget de la Sécurité Sociale, du vieillissement et de l'avenir des pensions, la plupart des media et des »spécialistes « (en fait des partisans de l'ultra libéralisme) utilisent un vocabulaire catastrophiste, quasi apocalyptique : le « **trou** » de la Sécu, le « **gouffre** » des pensions, le « **renflouement** » des soins de santé, la menace de « **faillite** » du budget social, les efforts « **titanesques** » à faire, ..., telles sont leurs expressions favorites ! Vérifiez vous-même : les Etats endettés ont un « lourd déficit », les entreprises en difficultés sont « dans le rouge », les actions boursières ont des « moins values » ; mais dès qu'il s'agit de la Sécurité sociale, c'est un vocabulaire bien plus catastrophiste qui se déchaîne, au mépris pourtant de la réalité des chiffres.

Si nous nous référons aux calculs fournis par la Banque Nationale de Belgique – référence qu'on ne peut contester – les comptes de la Sécurité sociale (salariés + indépendants) sont loin d'être en difficultés :

- de 1970 à 2004, les comptes de la Sécu ont été clôturés 25 fois en boni contre 9 années en déficit ;
- au cours des dix dernières années, il y a eu 7 années de résultats en boni ;
- les dépassements de dépenses n'ont jamais eu une ampleur gigantesque (1 à 2 % des dépenses) tandis que les excédents ont été jusqu'à plus de 3 % ;
- malgré la croissance accélérée des dépenses de l'INAMI en soins de santé, les comptes de 2004 se clôturent, selon la Banque Nationale, en équilibre, avec même un boni symbolique de ...88 millions d'euros ! Et les contrôles budgétaires confirment que, en 2005, la Sécurité sociale sera en équilibre financier sans mesure d'économies exceptionnelles.

C'est que les détracteurs de la Sécu refusent d'objectiver le débat : en 2005, l'activité économique de la Belgique va générer un PIB (Produit Intérieur Brut, la somme des valeurs nettes créées en un an) de près de 300 milliards d'euros; le budget de la Sécurité sociale, indépendants y compris, est d'environ 55 milliards soit de l'ordre de 19%. Les cotisations sociales, malgré les réductions octroyées sur la quote-part dite patronale, couvrent 75 % des charges, le solde provenant d'un subside forfaitaire de l'Etat et d'un financement alternatif (essentiellement compensatoire des réductions de charges) prélevé sur la TVA et les Accises.

En sorte que, la problématique de l'équilibre budgétaire – pour l'instant - ne porte que sur un solde de quelques centaines de millions d'euros. Bien sûr, c'est en soi une somme considérable, mais qui représente moins de 0,5 % du total des richesses créée en un an dans le Royaume; pays dont l'épargne financière, soit dit en passant, se monte actuellement à 750 milliards d'euros ! C'est donc bien un choix de priorité politique, pas un Himalaya à gravir.

La conclusion est simple : telle qu'elle fonctionne aujourd'hui la sécurité sociale n'est ni un gouffre, ni un tonneau percé ; c'est un extraordinaire mécanisme de répartition solidaire de cotisations et d'impôts fournissant des revenus de remplacement aux inactifs et aux pensionnés et des ressources de complément (soins de santé et allocations familiales) à l'ensemble de la

population. La base de son financement est garantie et ne constitue aucunement une charge écrasante pour le fonctionnement de notre société. Au contraire, contribue-t-elle, par la redistribution à soutenir la consommation et donc l'activité économique. La question des moyens financiers de la protection sociale, comme d'ailleurs celle du financement des pouvoirs publics est donc purement politique : la gauche sera-t-elle dans un rapport de force suffisant pour arracher des arbitrages plus solidaires, donc plus socialistes ?

A QUI PROFITE LE CRIME ?

Pourquoi alors ce vocabulaire-« tsunami » dans les media quand on parle de la Sécu ?

C'est que cela participe de l'orchestration de l'idéologie néo-libérale qui a gagné les esprits de beaucoup depuis la contre-réaction du capitalisme amorcée dans les années septante. Pour déréguler le carcan des acquis sociaux, pour privatiser les morceaux les plus juteux d'un Etat devenu trop généreux aux yeux de la droite, pour casser la force combative des syndicats, pour bloquer l'évolution vers un monde plus solidaire, il faut semer la crainte de l'avenir, cultiver l'individualisme et le chacun pour soi, bref conditionner les esprits à la résignation et au fatalisme. Au gonflement du chômage et à la peur de perdre son emploi vont ainsi correspondre les discours alarmistes sur la sécurité sociale : c'est l'ensemble de la population qui va intérioriser psychologiquement la peur du lendemain et perdre confiance dans les garanties de sauvegarde collective que constitue la Sécurité sociale.

Ce sera tout profit pour les assurances et autres sociétés financières qui nous inondent quotidiennement des publicités pour des plans individuels de retraite, de assurances hospitalisations et de placements dont la seule vraie garantie est qu'ils enrichiront ceux qui les vantent (et qui les vendent).

Les crises du passé et les reflux périodiques de la Bourse nous enseignent pourtant que la pension par capitalisation est une formule risquée dont le rendement à long terme est aléatoire, rien n'y fait : chacun est conditionné à se prémunir individuellement et à faire grossir les fonds de pension.

D'autant plus que le discours catastrophe sur le « trou » de la Sécu empêche de poser sereinement le problème de la liaison des pensions et allocations au bien-être. On sait que les pensions sont certes adaptées à la hausse des prix grâce à la liaison automatique à l'index ; par contre elles ne sont pas réadaptées en fonction de la hausse des salaires réels, donc à l'augmentation, lente certes, mais réelle, du pouvoir d'achat des actifs. Les pensions légales perdent donc chaque année du terrain par rapport au niveau de vie moyen (le »bien-être «) et peuvent donc être présentées comme moins attractives par rapport aux mirages de la capitalisation individuelle.

Ce que les media ne disent jamais, c'est que la charge des pensions, pour la société, est aujourd'hui, proportionnellement moins lourde qu'il y a 20 ans. Regardons une fois encore les statistiques de la BNB : l'ensemble des charges de pensions – secteur privé, indépendants, secteur public, enseignants en disponibilité, pensions de guerre, revenu garanti aux personnes âgées, et pré pensions, - ces 8 catégories ensemble représentaient en 1983 un pourcentage du PIB de 10,50 %. En 2003, cette charge est tombée à 9,19 %. Le budget des pensions des seuls salariés est passé, lui, de 5,80 % du PIB en 1983 à 4,99 % en 2004 alors que le nombre de bénéficiaires a augmenté et que les pensions récentes sont calculées sur de meilleurs salaires!

C'est que pendant ces 20 années, le PIB, les « richesses » produites ont connu, malgré les difficultés économiques, une croissance réelle importante, tandis que les pensions n'ont pas été réévaluées périodiquement en proportion de cette amélioration du niveau de vie : tandis que le

PIB prend l'ascenseur pour gagner le 2^{ème} étage, les pensions peinent, à pied, au premier entresol.

L'AVENIR AU BOUT DU RAPPORT DE FORCE

Il faut donc contrecarrer les discours alarmistes sur l'état actuel des finances de la Sécurité sociale : il n'y a pas de déséquilibre. Un dernier chiffre ? L'ensemble des prestations de la Sécu (salariés + indépendants), tout compris, pensions, chômage, INAMI, allocations familiales, etc., toutes ces prestations représentaient en 1983 une dépense chiffrée à 19,91% du PIB ; en 1993, cette proportion n'était plus que de 18,37 % et en 2004 elle était de ...18,30 % du PIB. Où donc est la dérive, le gouffre que dénoncent les pourfendeurs de « l'Etat –providence » ?

Oui, mais il y a l'argument ultime du proche « papy boom », du vieillissement de la population entre 2010 et 2030. Pourra-t-on faire face aux énormes besoins alors que la population âgée va s'accroître considérablement et le nombre de jeunes actifs va se tasser ?

Pourra-t-on encore payer les pensions ? entend-on souvent.

Même si les prévisions à 30 ans sont forcément difficiles, il ne faut pas nier qu'il faudra que la Sécurité sociale prenne en compte des charges supplémentaires en pensions et en soins de santé notamment. De quelle ampleur ?

Ici aussi les discours alarmistes exagèrent volontairement les enjeux.

Il faut en effet tenir compte que dans les 30 prochaines années, la richesse du pays devrait encore s'accroître considérablement : les moyens disponibles seront donc là, encore faudra-t-il les partager plus équitablement qu'aujourd'hui. De plus, certaines dépenses sont elles dans un trend descendant (les allocations familiales, le chômage pour des raisons démographiques).

Une série d'études ont effectué des prévisions de l'augmentation future des charges en sécurité sociale. Un très officiel Comité d'Etude sur le Vieillissement a été mis en place par le Gouvernement Fédéral et ses prévisions –qui ne peuvent être suspectées de peindre l'avenir en rose-, chiffrent les besoins de croissance du budget de la Sécu, y compris les pensions des fonctionnaires, à 3 % du PIB de 2030.

Pour sérieux que puisse être cet effort de financement, il est loin d'être monstrueux : après tout, depuis 20 ans, **la charge de la Sécu a reculé** de près de 1,5 % du PIB. Et la charge des intérêts de la Dette Publique est passée – heureusement- de 12 % en 1990 à moins de 5 % en 2004, **soit un différentiel de 7 % du PIB**. Le mécanisme du Fonds de Vieillissement devrait d'ailleurs permettre d'affecter ces réductions de charges d'intérêts aux besoins futurs de la Sécu.

Concrétisons un peu plus ces données prévisionnelles, telles qu'elles figurent dans les rapports du Comité d'étude sur le Vieillissement et les travaux du Bureau du Plan.

Aujourd'hui, la Belgique compte 4,2 millions de travailleurs avec un emploi et 2,2 millions de pensionnés. En 2030, les prévisions indiquent qu'il y aura toujours 4,2 millions d'emplois mais le nombre de pensionnés aura augmenté à 3,2 millions. Ce passage de 4 actifs pour 2 pensionnés à 4 pour 3, va-t-il exiger un sacrifice insoutenable pour les travailleurs ?

Il ne faut pas perdre de vue que d'ici à 2030, les mêmes prévisionnistes estiment que le PIB, c'est-à-dire la somme des valeurs créées en un an qui permettent de payer salaires, allocations sociales, investissements et profits, va augmenter d'environ 80 %, passant de 288 milliards d'euros en 2004 à 500 milliards d'euros en 2030 –et cela à prix constants.

En 2004, le **PIB par travailleur** est de **70 000 euros dont 6 500 (9 %)** sont affectés au paiement de **toutes** les pensions. Donc **le solde** (qui finance les salaires, les investissements et profits patronaux et la consommation publique) **s'établit aujourd'hui à 63 500 euros.**

En 2030, le PIB par travailleur – à prix constants- devrait atteindre **120 000 euros dont 15 000 (12,5 %)** devraient couvrir le paiement des pensions. Donc un **solde de 105 000 euros, soit en augmentation de 65 %.**

Même raisonnement si on considère **l'ensemble de toutes les dépenses sociales** : en 2004, la part de PIB que chaque actif y consacre est de 23,15 %, soit une « contribution » de 16 200 euros sur 70 000, le solde étant donc de 53 80 euros par travailleur. En 2030, « l'effort contributif devrait atteindre 27 %, soit un « sacrifice » de 32 400 euros sur 120 000, avec un solde de 87 600. En d'autres termes, l'augmentation des dépenses sociales pourra se faire **en laissant encore une marge considérable d'augmentation du niveau de vie des actifs** (qui sont par ailleurs aussi bénéficiaires de ces dépenses sociales, telles que les allocations familiales ou les soins de santé).

NE PAS ATTENDRE

L'objectivité des chiffres devrait donc faire reconnaître que la Sécurité Sociale – ni aujourd'hui, ni à 30 ans – n'est ni un gouffre, ni une charge himalayenne comme hurlent certains. C'est essentiellement une question d'affectation des ressources, très raisonnable d'ailleurs dans un pays économique prospère et où la richesse d'une minorité n'a fait que croître depuis 25 ans.

Nous avons vu cependant que, dès à présent, la situation devrait être améliorée par une réelle revalorisation (le bien-être) des pensions et allocations sociales.

La FGTB mène campagne sur ce thème depuis plusieurs années. Les Socialistes au Gouvernement ont pu obtenir une décision de principe en ce sens ainsi qu'une future application, mais nettement trop limitée.

Il faut donc poursuivre et développer la pression pour que des choix budgétaires supplémentaires viennent apporter les compléments de ressources indispensables.

Il faut aussi garantir le maintien de cet effort lorsque l'impact démographique se fera sentir.

Dans cet esprit, la FGTB vient de rendre public une double proposition. La voici résumée.

« Pour la FGTB le débat sur le vieillissement ne se limite pas à la problématique de la fin de carrière, il s'inscrit au contraire dans un concept de société global. Compte tenu du fait qu'il y a actuellement 600.000 chômeurs, il s'agit avant tout de créer des emplois de qualité pour tous ceux qui veulent et qui peuvent travailler et de consolider la solidarité dans la société en garantissant le financement nécessaire de la sécurité sociale.

Au moment où le pouvoir d'achat des ménages est durement malmené par l'explosion des prix du mazout et de l'essence, la FGTB rappelle l'absolue nécessité d'une liaison automatique des allocations sociales au bien-être de manière à éviter que les allocations sociales ne représentent qu'une part de plus en plus minime des salaires moyens

« L'allongement de la vie est un progrès social extraordinaire. Notre société doit maintenant s'organiser pour couvrir les dépenses supplémentaires en matière de pensions et de soins de santé que cela implique. Les moyens financiers ne manquent pas. Malgré la faiblesse de la croissance, le Produit Intérieur Brut ne cesse d'augmenter et les bénéfices des entreprises atteignent des chiffres record. La seule question est celle de la répartition des richesses.

« La sécurité sociale, instrument de solidarité, doit reposer sur un système de financement également solidaire qui ne pèse pas uniquement sur les revenus du travail. C'est pourquoi la FGTB s'est prononcée en faveur d'un système de cotisation sociale généralisée prélevée sur l'ensemble des revenus de manière à fournir à la sécurité sociale les moyens qui lui seront

nécessaires face au défi de l'allongement de la vie, ainsi que pour l'affectation à la sécurité sociale des recettes supplémentaires liées à la mise en œuvre de la directive épargne sur les revenus mobiliers. »

Cette Cotisation sociale généralisée (CSG) ne serait appliquée qu'après avoir supprimé les cotisations spéciales à la Sécurité Sociale que les actifs et certains pensionnés et pré pensionnés paient à l'heure actuelle pour éviter d'accroître les charges sur les revenus faibles et moyens. Puisque les comptes sont à l'équilibre, une telle CSG pourrait donc servir à mettre en œuvre de manière vraiment significative la liaison des pensions au bien-être tout en étant une garantie de plus à rencontrer la problématique –dont on a vu qu'elle est loin d'être insurmontable- des 30 prochaines années.

Ainsi pourrait-on développer une contre campagne dans l'opinion pour rendre confiance en la pérennité d'un système de sécurité sociale qui valorise la solidarité et non l'égoïsme, qui donne droit à des indemnités sociales suffisantes et non à des allocations charitables, qui permette enfin à chaque individu, quels que soient les aléas de son existence, d'être une personne libre.

Georges VANDERSMISSEN